



Port de Dieppe, le 08/07/2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Chantier de restauration du pont Colbert : ouverture à la circulation routière et piétonne

Le pont Colbert a été mis en service ce matin, à 8h00. Piétons et véhicules peuvent à nouveau l'emprunter. Le chantier de restauration de ce monument historique rentre désormais dans une nouvelle phase dite de « déverminage ».

Le « déverminage » est une sorte de rodage en situation réelle. Il est donc possible que durant cette période, nous constatons de nouveaux ajustements et/ou disfonctionnements à corriger qui pourraient entraîner une nouvelle fermeture à la circulation du pont. Nos équipes mettront tout en œuvre pour que ça ne soit pas le cas mais c'est une hypothèse qui ne peut pas être écartée. C'est pourquoi, durant cette phase, la passerelle piétonne sera laissée en place afin de pouvoir reprendre du service à tout moment. Afin de limiter les sollicitations du pont, nous allons limiter à 3 ouvertures maximum, voire moins, par marée.

Parallèlement à cette réouverture, le chantier de restauration se poursuit. Il reste à :

- Achever la restauration du bâtiment des machines
- Terminer quelques travaux aux abords du pont
- Végétaliser l'aire d'effacement du pont

Enfin, concernant les grincements entendus lors des essais, ils sont dus au fait que la chaîne qui entraîne le pont est neuve et tendue. Ils devraient s'atténuer au fil du temps avec les graissages successifs de la chaîne.

Ports de Normandie tient une nouvelle fois à remercier très sincèrement les riverains et les dieppois pour leur patience. Une fois passée la phase de rodage, nous leur livrerons un monument historique restauré dont nous espérons qu'il contribuera à l'attractivité de Dieppe. Pour le moment, patience et bonne volonté restent d'actualité.

Retrouvez toutes les infos et les photos du projet sur le site dédié :

<https://pontcolbert.portsdenormandie.fr/>

POUR MEMOIRE : LES ELEMENTS CLEFS DU CHANTIER DE RESTAURATION DU PONT COLBERT

LE PROJET EN BREF

Classé aux Monuments Historiques en 2020 à la suite d'une forte mobilisation citoyenne et à l'engagement des collectivités, le pont Colbert va faire l'objet d'une restauration complète. Sa structure, constituée d'un mélange de fer puddlé d'origine et d'acier d'après-guerre, est très endommagée et va donc être remise en état. Nous allons également rénover sa chaussée et élargir ses trottoirs afin qu'il soit accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des travaux sur le génie civil sont également prévus : reprise du pavage circulaire de la zone d'effacement du pont, restauration des escaliers, des butées et du couronnement de quai... ainsi qu'une restauration de la cabine de manœuvre et un ravalement de façade du bâtiment des machines. Enfin, l'opération comprend la mise en valeur de l'ouvrage par son éclairage nocturne.

LES GRANDES ETAPES DU CHANTIER

(Les durées ci-dessous ne sont qu'indicatives et non cumulatives)

- Fermeture de la circulation routière sur le Pont Colbert et mise en service de la passerelle piétonne : 24 janvier 2024
- Transfert du Pont vers le Cours de Dakar : du 8 au 10 février 2024
- Mise sous cocon, désamiantage et décapage du Pont : 6 mois
- Réparation de la structure du Pont : 13 mois
- Protection anti-corrosion et peinture du Pont : 3 mois
- Rénovation du mécanisme et des zones de retrait et de manœuvre du Pont : 12 mois
- Rénovation de la cabine de manœuvre : 10 mois
- Ravalement de la façade du bâtiment des machines : 6 mois
- Mise en lumière : 3 mois
- Retour du pont au quai de la Somme : 21 octobre 2025
- Date prévisionnelle d'ouverture au public : fin février 2026
- Fin du chantier : mars/avril 2026

LES PARTENAIRES ET LE BUDGET

19.6 M€ sont consacrés à ce projet financé par :

- La Région Normandie : 9,4M€
- Le Département de Seine Maritime : 3,3 M€
- L'Union Européenne (FEDER) : 2 M€
- L'Etat : 4,9 M€

La Ville de Dieppe est un relais essentiel de l'information ainsi que l'interface entre les différents acteurs du projet, les habitants et les commerçants. La Ville a également réalisé plusieurs investissements pour aménager les voiries et réorganiser les circulations. Quant Dieppe Maritime, elle accompagne ce projet à travers Deep Mob.

LES ACTEURS DU CHANTIER

Maître d'ouvrage : Ports de Normandie

Maître d'œuvre : Profractal - Venna Ingénierie - Spielmann & Chirino Architectures

Architecte du patrimoine : Desmont Tricot Architectes Associés

Charpente, mécanismes, réfection de la zone d'effacement, équipements et superstructures : Groupement Eiffage Métal - Lassarat

Mise en lumière : Cegelec SDEM

Réfection du bâtiment de la salle des machines : Lhotelier, Isoit, AEI

+ D'INFOS

Retrouvez toutes les infos sur le chantier, les circuits de déviation et la passerelle piétonne sur pontcolbert.portsdenormandie.fr ou en appelant le 06 17 50 61 90 (numéro mis en place par la Ville de Dieppe).



**Financé par
l'Union européenne**

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 9 000 emplois directs et indirects / 435 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables, une base de maintenance à Caen-Ouistreham et une autre à venir sur Dieppe / 2 millions de passagers transmanche par an / 6.5 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 100 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 000 nuitées et 7500 visiteurs par an / + de 12 000 T de poissons soit 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / + de 300 mises à sec/an.

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contact presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 - marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr / Anne Pétri-Maillard 06 23 50 48 99 - anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr